

Normes et recommandations - Économat

Les normes obligatoires sont signalées en vert

1. GENERALITES		
1.1	Description	L'économat est le lieu de dépôt des fournitures scolaires. Il peut être réparti dans plusieurs bâtiments scolaires en fonction de l'organisation locale. Il est composé d'une zone de stockage des palettes et d'une zone de distribution du matériel. Des véhicules doivent y accéder pour décharger le matériel. L'accès à l'économat, y compris éventuellement l'ascenseur, est dimensionné pour le passage d'une palette, d'un transpalette et d'une personne. L'accès doit être garanti en tout temps à la Direction des achats et de la logistique (DAL).
1.2	Nombre d'occupants	Selon projet.
1.3	Surface minimale nette, sans les rangements (m2)	Économat : Selon le calculateur des locaux (3m2/classe). Bureau du dépositaire : En sus, voir fiche-type « Bureau « Administration » (DGEO) ».
1.4	Hauteur minimale nette (cm)	270-300.

2. CONSTRUCTION		
2.1	Sol + revêtement	<ul style="list-style-type: none"> • Revêtement non-absorbant et antidérapant. Facilement nettoyable ; • Suppression des seuils ; • Sol supportant le déplacement des palettes de 800 kg environ manœuvrées par lève-palettes.
2.2	Revêtement des murs	Laisser des murs ou des angles sans aménagements fixes pour l'affichage.
2.3	Fenêtres	Les fenêtres permettent une bonne aération naturelle.
2.4	Dispositifs acoustiques	Plafond acoustique (absorption).

3. TECHNIQUES		
3.1	Ventilation	L'humidité de l'air doit être contrôlée. Normes SIA.
3.2	Sanitaires	Selon projet.
3.3	Chauffage	Selon projet.
3.4	Electricité	Selon projet.
	éclairage	Selon projet.
	courant fort	Prises électriques 3x230V à répartir selon projet.
	courant faible et informatique	Prises RJ-45 à répartir selon projet (téléphonie, etc.).

4. MOBILIERS ET MATERIELS A CHARGE DES COMMUNES		
4.1	Mobilier et installations obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> • Patères à l'entrée ; • Tables et siège de travail ; • Rayonnages en suffisances.
4.2	Matériel ou équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Poubelles pour le tri des déchets ;

d'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Escabeaux et échelles ;• Lève-palettes ;• Chariots à roulettes pour déplacer le matériel ;• Accès DAL en tout temps : Dépôt de clés MSL SAFOS, OPO Oeschger SA (tuyau de clé \varnothing/L : 48/120mm ; type 6612.5.1).
----------------	---

5. REMARQUES

Les abris de protection civile conviennent également à l'usage, à condition que les seuils soient supprimés.